

Chers parents,

Comme vous le savez, une réforme des rythmes scolaires a été décidée au niveau national dans le but d'alléger le temps journalier des apprentissages des élèves et de refondre l'organisation de la semaine scolaire en la faisant passer de 4 jours à 4 jours et demi ce qui a engendré, pour la rentrée 2014/2015, un décalage d'un quart d'heure des horaires de classe. Le Conseil Municipal avait, à cette date, décidé, en accord avec les enseignants et les parents d'élèves, de ne pas mettre en place d'activités périscolaires.

Après discussions avec les directrices d'écoles, les parents d'élèves, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et l'Académie, à travers un comité de pilotage, la commune a décidé la mise en œuvre, pour l'année 2015/2016, de Temps d'Activités Périscolaires.

Ces activités ont été planifiées, les jeudis et vendredis du 05 novembre 2015 au 24 juin 2016 par cycles de trois semaines avec les thèmes suivants :

- Environnement et développement durable
- Traditions de Noël dans le monde
- Les cinq sens
- Le cirque
- Peinture, lecture et mots
- Appel au civisme
- Le spectacle
- La musique

Vos enfants devront prioriser leur choix sachant qu'ils ne pourront participer qu'à un ou deux cycles sur l'année scolaire. Merci de bien vouloir compléter le coupon réponse joint et le retourner aux enseignants avant le **vendredi 09 octobre au plus tard**. Mesdames BRANDARD-MATHIAS Céline, coordinatrice des rythmes scolaires et LECOESTER Maud, directrice de l'école procéderont aux inscriptions cycle après cycle en essayant de respecter au mieux et au possible les choix des enfants.

L'inscription de l'enfant à ces activités n'est pas obligatoire et doit être faite en fonction de ses desiderata et éventuellement des projets de classe. D'autres activités libres en intérieur ou en extérieur seront possibles (lecture, dessin, jeux de société, jeux de cour...).

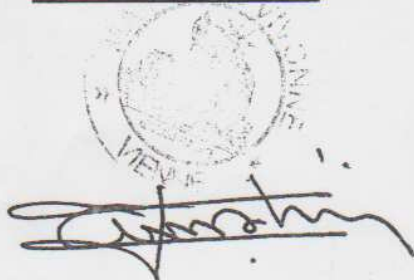
A terme, ces activités seront consultables sur le site de la mairie et de l'école.

Nous espérons que vos enfants prendront plaisir à participer à ce panel d'animations.

Nous vous prions de croire, Chers Parents, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Fait à Vivonne, le 02 octobre 2015.

Le Maire,
Maurice RAMBLIERE



L'adjointe aux affaires scolaires,
Christèle BOUQUET

